

## Copropriété. Se former avec la CLCV



Michèle Bazzaz (au centre), de la CLCV (Consommation, logement et cadre de vie), avec Josiane Louarn et Annie Le Roux, deux des sept bénévoles du secteur copropriété.

Dans le cadre de son activité copropriété, la CLCV (Consommation, logement et cadre de vie) organise son stage annuel de formation, les samedis 17 et 24 novembre, et le samedi 1er décembre, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, à la mairie de Bellevue. Cette formation, organisée en partenariat avec Brest métropole, abordera les thèmes suivants : le syndicat des copropriétaires, le conseil syndical, l'assemblée générale, les syndics, le contrat de syndic, le syndic bénévole et les travaux, ainsi que les modifications législatives (lois Alur et Elan). Il y aura également des interventions des partenaires de la copropriété (Soliha, Brest métropole et Tinergie).

### Une formation gratuite

« Elle s'adresse aux conseillers syndicaux, syndics bénévoles, copropriétaires et, en particulier, à ceux concernés par les opérations programmées de l'habitat ou aux personnes envisageant d'acheter un appartement. Les interactions et les échanges entre participants et avec les intervenants sont toujours très intéressants », souligne Michelle Bazzaz, de la CLCV. À noter que cette formation est entièrement gratuite.

Pratique

Contacts : CLCV, 27, rue de Saint-Brieuc ; tél. 02 98 01 08 51 ; courriel, [clcvbrest@wanadoo.fr](mailto:clcvbrest@wanadoo.fr).

Le Télégramme - Plus d'information sur <https://www.letelegramme.fr/finistere/brest/bellevue/copropriete-se-former-avec-la-clcv-02-10-2018-12095357.php>